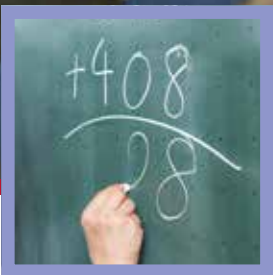


LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 • HIVER - PRINTEMPS 2018

Le Conseil Municipal des Enfants



VIE SCOLAIRE
**Les rythmes
scolaires**



VIE MUNICIPALE
**Cérémonie
des vœux**



ENVIRONNEMENT
**Panneaux
photovoltaïques**

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
VIE MUNICIPALE : Cérémonie des vœux	06
DOSSIER : Le Conseil Municipal des Enfants	09
VIE SCOLAIRE : Des rythmes scolaires pensés et maîtrisés	12
ASSOCIATION : Le football club La Sure	14
ENVIRONNEMENT : Ecologie et solidarité en actes !	15
ENVIRONNEMENT : Des panneaux solaires sur l'école	16
ENVIRONNEMENT : Pigeon vole !	17
EXPRESSION POLITIQUE	18
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	20
FÊTES ET ANIMATIONS	21
JEUX - CONCOURS : Voici les gagnants	23
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	24





Gavés du flot des actualités continues plutôt que nourris d'une information de qualité, nous ne sommes pas toujours attentifs aux sujets de fond. L'un d'eux, récemment évoqué dans la presse, mais peu commenté, a singulièrement retenu mon attention. Il s'agit de la publication du "Rapport sur les inégalités mondiales 2018", sous la houlette des économistes Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman. Je n'en soulignerai que trois chiffres qui concernent la période de 1980 à 2016, soit précisément celle de l'âge d'or du développement des politiques néolibérales.

1/ au Moyen-Orient, les 10% les plus aisés captent 61% des revenus ; en Europe 10% des plus aisés captent 37% des revenus ;

2/ les 1% les plus aisés profitent quatre fois plus de la croissance que la classe moyenne mondiale ;

3/ la richesse publique est descendue en dessous de 0 aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Le constat est donc cinglant : les individus les plus riches continuent de s'enrichir plus que les autres ; les Etats sont devenus si pauvres qu'ils sont impuissants à corriger les inégalités.

Avec la majorité municipale, ce n'est pas ce modèle de société que nous voulons. Nous ne croyons pas que ce cadre international et national inquiétant soit une fatalité. C'est pourquoi, à notre modeste niveau, nous nous employons à développer des alternatives à ces politiques qui font chaque jour la preuve de leur caractère injuste.

Le rapport évoqué plus haut préconise, outre des mécanismes de régulations financières et d'organisation du travail, un meilleur accès à l'éducation. Voilà donc un sujet des plus importants, qui trouve une traduction concrète dans nos décisions locales.

Concourir à l'éducation de nos enfants dès le plus jeune âge est en effet une des préoccupations majeures de notre majorité municipale. C'est dans cet objectif que s'inscrivent de grands chantiers communaux : la réflexion autour de la semaine scolaire et des activités périscolaires nous semble primordiale ; il est en effet étrange qu'on tente de nous faire croire qu'enlever une matinée de travail scolaire soit sans conséquence sur les apprentissages. La création d'un Conseil Municipal des Enfants participe d'une éducation à la citoyenneté qui nous semble de la plus grande importance. La reconstruction prévue de la Maison pour Tous, la création d'une section musique, la restructuration de la bibliothèque, le soutien accru au Relais d'Assistantes Maternelles, consacrent la reconnaissance du travail de ces associations comme participant de l'action éducative. Des actions moins voyantes comme l'entretien du centre socio-culturel, de la crèche, du gymnase s'inscrivent également dans le cadre de ce soutien aux associations qui concourent à cet objectif de qualité éducative.

Au regard de cet engagement en faveur de nos enfants, c'est donc un bien désagréable constat qui vient d'être fait : l'école, pourtant reconstruite il y a seulement cinq ans par l'ancienne municipalité se révèle déjà trop petite pour accueillir une classe supplémentaire qui sera sans doute nécessaire dès la rentrée scolaire prochaine. Nous ferons donc face avec les moyens appropriés.

Fidèles à notre méthode, nous nous appuyons sur d'importantes concertations pour conduire notre politique éducative. Car n'oublions pas que si la municipalité peut offrir un cadre favorable à l'éducation des enfants, les principaux acteurs restent les parents. Nous espérons qu'ils trouveront dans nos actions un appui utile pour leur permettre d'exercer leur tâche difficile et essentielle.

Laurence Béthune, Maire



Ces Saint-Jeannais qui s'illustrent

Jean-Marie Landaz,

Chevalier de la Légion d'Honneur ! Par décret du 5 avril 2017 du Ministre de la défense, Monsieur Landaz a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, en sa qualité d'ancien combattant. La cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de la remise de cette distinction, par Gérard Simonet, maire de Moirans, après un discours prononcé par Robert Veyret, notre maire honoraire, en présence de la famille de Monsieur Landaz, de nombreux Saint-Jeannais et des élus de la commune. Toutes nos félicitations !



Gaëtan Valvo, décoré de l'Insigne des anciens Sapeurs-Pompiers ! Un important incendie sur notre commune en 1979 a révélé à Gaëtan Valvo sa vocation d'être pompier. Avec des amis, Jean Rey et Jean Allemand, il s'est engagé, passant les concours pour obtenir les différents grades. A la fin de l'année 2017, Gaëtan a pris sa retraite, au grade de Capitaine honoraire. Saint-Jeannais depuis toujours, il a été le dernier chef de centre de Saint-Jean. Il a également été conseiller municipal, de 1983 à 1989. Félicitations et merci pour votre engagement au service des autres !



Illuminations de Noël

L'équipe municipale a choisi de mettre en lumière notre village, pour les fêtes de fin d'année. Chaque année, un quartier se pare de nouvelles illuminations. L'an dernier c'était le centre-village. En 2017, c'était les Tisseuses. En 2018, ce sera l'Archat. Ces illuminations sont l'occasion d'organiser des rassemblements avec les habitants, autour d'un vin chaud et de chocolat. Merci à tous ceux qui sont venus braver le froid et la neige pour partager ce moment de convivialité. Rendez-vous à la fin de l'année !



Un marché qui vit et fait la fête

Notre marché a accueilli un nouveau commerçant, puisque Christophe Maurel, artisan traiteur de la société Itasia, vient vendre ses produits frais le vendredi : des spécialités italiennes qu'il cuisine lui-même et des spécialités asiatiques réalisées par son épouse originaire d'Asie. N'hésitez pas à venir découvrir ses produits, si vous ne l'avez pas encore fait. Cette arrivée a été l'occasion d'organiser un sixième marché festif, le 9 février, permettant à tous de déguster une bonne soupe de légumes d'hiver, confectionnée par les élus et les commerçants. Rappelons que le marché vous accueille sur la place tous les mardis et vendredis, le matin.

Ce sera donc "Le petit café"

Au "Saint-Jeannais" succèdera "Le petit café", puisque c'est le nom qui a été choisi par la population, lors du vote qui s'est déroulé lors du repas des anciens et du marché de Noël. Vous avez été 592 à glisser votre bulletin dans l'urne. Sur les quatre noms issus des propositions des habitants, Le petit café est arrivé largement en tête (210 voix, soit 35,47 %), devant "Au cerisier" (173 voix), "le Saint-Jeannais" (155 voix) et "La chope" (54 voix). Rendez-vous en 2019 pour y boire un p'tit café !



Nouveaux panneaux !

Tout le monde avait constaté l'état très dégradé des panneaux d'affichage dans la commune.

Ils ont été remplacés, parfois changés de place pour toucher plus de personnes. Nous en avons également ajoutés (à la plateforme sportive, au cimetière...). N'hésitez pas à les consulter car ils sont une source importante d'informations.



Expo à la Maison des Isles

La Maison des Isles, foyer d'accueil médicalisé situé à l'Archat, a accueilli l'expo photos organisée en partenariat avec la MPT, les 9 et 10 mars derniers. Les résidents, leur famille, les encadrants et les habitants de Saint-Jean ont ainsi pu admirer les photos sur le thème "*Nature et jardins aux quatre saisons*" et partager un moment très convivial.

Des élus étaient bien-sûr présents, heureux de participer à ces instants partagés et soucieux de les voir se multiplier à l'avenir, chacun s'enrichissant de ces échanges.



Une retraite bien méritée

C'est entourée de sa famille et ses collègues de travail que Martine Tournier a fêté son départ en retraite, au 1er février dernier. Martine Tournier est arrivée à la Mairie de Saint-Jean en mars 1986, pour remplacer un agent absent. Le maire de l'époque, Robert Veyret, lui a alors proposé de rester. Connue surtout pour son travail à l'école, entre missions d'entretien et d'ATSEM, il faut rappeler qu'elle a été garde-champêtre pendant deux ans : chauffeur du maire, responsable du portage du courrier, de la pesée des camions... et de la vente des cerises : elle validait les tonnages, la qualité et les sortes de cerises. Et elle donnait le coup de sifflet qui lançait le début des transactions.

Merci Martine, pour tout ce que vous avez apporté à la collectivité !



Les rencontres continuent !

L'équipe municipale continue son tour de la commune, en venant à votre rencontre, lors de réunions de quartiers, occasion d'échanges riches et conviviaux sur ce qui ne va pas mais aussi sur ce qui va bien. C'est à la rencontre des habitants de la Croix Rousse que les élus sont allés le 10 mars dernier.

N'hésitez pas à participer à ces réunions lorsqu'elles ont lieu près de chez vous. Nous vous rappelons que les élus sont également à votre disposition pour vous recevoir un samedi matin sur deux (dates précisées dans l'agenda du Vivre Ensemble), sans rendez-vous, à la mairie.



Cérémonie des vœux

2018, une année de transition

Le 5 janvier dernier, s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux de Madame le Maire à la population et aux services municipaux. Devant une salle comble, Madame le Maire est revenue sur l'année 2017 avant d'annoncer ce qui nous attendait pour 2018, en présence de Monsieur André Vallini, sénateur, de Madame Elodie Jacquier-Laforge, députée et de nos jeunes conseillers municipaux. Cette cérémonie a été également l'occasion de mettre à l'honneur Monsieur Gaëtan Valvo qui s'est vu remettre l'Insigne de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers par le Colonel Luxos et Monsieur Robert Veyret, notre maire honoraire.

La soirée s'est ensuite prolongée par un concert, très apprécié, de Jean-Philippe Bruttman, guitariste flamenco virtuose d'origine grenobloise, accompagné de Nino Rosette Garcia et Fabrice Bon, avant de se terminer autour du buffet.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine !

Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée,
Monsieur le Maire Honoraire,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous faire part des excuses de Monsieur le Préfet, de Monsieur le Président du conseil départemental, de Jean-Paul Bret, Président du Pays Voironnais, de Patrick Cholat, Maire de La Buisse, de Fabienne Blachot-Minassian, Maire de Vourey et de Madame Marillat, Conseillère municipale, qui ne pouvaient être avec nous ce soir.

Je suis heureuse de vous retrouver ce soir à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux, entourée par mon équipe, avec laquelle le plaisir se conjugue au quotidien. Certes, ce mandat n'est pas de tout repos, et les journées sont souvent trop courtes et les nuits aussi d'ailleurs... Mais c'est toujours avec autant de motivation que nous travaillons pour l'intérêt général.

Je sais que je peux compter sur une équipe d'élus compétents et mobilisés ;

et je leur adresse de sincères remerciements. Cette équipe municipale s'appuie sur les agents municipaux, avec lesquels nous travaillons avec beaucoup de plaisir, dans le respect et la confiance. Je tiens à les remercier ce soir, tous services confondus. Chacune et chacun d'entre eux a à cœur de mettre en œuvre l'action municipale, inscrivant la qualité du service public de proximité au centre de ses préoccupations et de son travail quotidien.

Elus et services municipaux seraient bien seuls pour conduire leur action en direction des Saint-Jennais s'ils n'avaient pas autour d'eux des "forces vives" et des administrations qui concourent également au service de l'intérêt général. Je profite de cet instant pour remercier :

- les associations, qui constituent les forces vives dont notre commune a besoin et sur lesquelles je sais pouvoir appuyer notre action,
- les administrations avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration,

- les forces de gendarmerie et les pompiers avec lesquelles nous entretenons des relations étroites. Ils ont toujours répondu à nos attentes et à nos demandes, même parfois pour régler des situations délicates.

Un remerciement particulier au Pays Voironnais, avec lequel nous travaillons en bonne intelligence, qui est toujours à notre écoute et qui nous accompagne dès que nous en faisons la demande. Les compétences qui sont les siennes sont essentielles pour un territoire comme le nôtre et je sais que le président, l'assemblée communautaire, les services administratifs, œuvrent au quotidien pour apporter le meilleur pour tous les administrés de ce territoire.



C'est par exemple la mise en réseau des bibliothèques, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, qui est un véritable succès, partout sur le territoire, mais aussi ici à Saint-Jean, où le nombre d'adhérents a explosé.

C'est aussi renforcer les zones d'activités, en permettant l'implantation d'entreprises remarquables, comme Paraboot par exemple, que nous avons inauguré au printemps dernier.

C'est aussi le fonds de concours qui nous a été attribué dans le cadre de l'aménagement du café, une subvention pour le programme Leader concernant l'aménagement de la mare, c'est la nouvelle ligne de bus (ligne 4) qui relie Saint-Jean au centre de Voiron... C'est aussi le dossier de la fibre optique, qui a beaucoup de peine à avancer, mais que le Pays Voironnais suit de près, en lien direct avec nos deux conseillers communautaires.

- Je souhaiterais aussi adresser des remerciements sincères et chaleureux à tous les Saint-Jeannais qui nous ont rejoints dans les différents comités de pilotage ou comités consultatifs créés depuis presque 3 années, et qui y participent régulièrement. Je ne pourrai pas les citer tous car ils sont nombreux. Je soulignerai par exemple le travail fait pour embellir le cimetière qui nous a permis de réaliser notamment un colombarium de qualité. Je soulignerai aussi ce soir l'action du groupe de travail "café", qui s'investit dans ce projet. Ce groupe, qui travaille très sérieusement et dans la bonne humeur m'autorise à vous divulguer ce soir le nom de Notre futur café : ce sera donc "Le Petit Café" qui nous accueillera pour partager un verre, proposition qui a remporté le plus grand nombre de suffrages – et de loin – devant les 3 autres propositions retenues pour le vote final.

- Je remercie aussi les entre-

prises et les commerces de Saint-Jean, qui répondent toujours présents lors des manifestations municipales.

- Merci aux élus présents ce soir... Je suis très touchée par votre présence. Nos avis sont différents parfois, mais des liens construits sur des principes de respect, de loyauté et parfois d'amitié, se sont tissés et permettent un travail constructif. Je ne doute pas qu'il en sera de même avec Madame Jacquier-Laforge, notre nouvelle députée avec laquelle j'aurai plaisir à faire connaissance ce soir.

- Parmi les élus, un merci singulier à nos tous nouveaux et jeunes conseillers municipaux, élus très récemment, le 11 décembre dernier par les élèves domiciliés à Saint-Jean, âgés de 6 à 10 ans. Après une campagne de haute qualité, aidés en cela par leurs pairs, les élus adultes, ils ont pris à bras le corps le mandat qui leur a été confié. Vous avez d'ailleurs pu remarquer l'aisance avec laquelle Kéyan a pris le micro ce soir... Un bel avenir leur est promis ! Que de plaisir nous allons avoir à travailler avec eux ! Et merci aussi à leurs parents, qui ont accepté les contraintes liées à ce nouveau mandat, merci aux enseignants, qui pour cette nouvelle expérience comme pour d'autres actions, répondent présents à nos sollicitations. Nous n'avons pas fait de bilan formalisé à l'issue de ces trois premières années de mandat. Mais je suis rassurée car d'autres l'ont fait pour nous...

C'était un choix que de ne pas faire ce traditionnel bilan de mi-mandat. D'abord parce que nous avons choisi la concertation et l'information "au fil des réalisations" ensuite parce qu'il nous semble que les réalisations étaient suffisamment visibles et qu'il n'était pas nécessaire de coucher cela sur un papier de plus !

parlons d'avenir

Après ce moment de bilan, parlons maintenant d'avenir. Je qualifierais cette année 2018 d'année de transi-

tion : transition vers la concrétisation de nos objectifs, et constance dans la démarche engagée.

Concrétisation des objectifs : depuis deux ans maintenant, nous parlons de projets : Depuis deux ans maintenant, nous travaillons avec beaucoup de motivation sur ces projets, attendus par tous. Vous avez pu constater la déconstruction de l'ancienne caserne des pompiers et du boulodrome couvert. La déconstruction de l'ancien café interviendra début janvier afin de permettre de nouvelles réalisations. L'année 2018 sera donc l'année de la construction, du début des travaux. Enfin la concrétisation pour trois projets importants :

- La construction de la Maison Pour Tous et du Centre de Loisirs Sans Hébergement
- La construction de la salle des mariages et du conseil municipal en rez de chaussée de la mairie, rendus nécessaires au regard du plan d'accessibilité ;
- La construction de l'ensemble café, logements sociaux, maison médicale, en centre village.

Ces projets ont été présentés lors de réunions publiques, où chacun d'entre vous a pu exprimer son ressenti, faire part de ses observations. Tous ces échanges ont été entendus, des rencontres ont même eu lieu avec certains Saint-Jeannais, et des modifications ont été apportées dans la mesure du possible par les architectes. Merci à eux pour leur écoute, leur disponibilité.

Même si nous avons enfin obtenu la levée de toutes les réserves de sécurité concernant le centre socio culturel, nous continuerons l'entretien des bâtiments communaux afin de les mettre en conformité avec toutes les règles de sécurité. Après le CSC, dont je viens de parler, ce sont le club-house, pour lequel un cheminement pour Personnes à Mobilité Réduite a été réalisé, et les logements sociaux, qui nécessitaient des rénovations importantes. Celles-ci ont été commencées en 2017 et se



poursuivront en 2018.

C'est aussi prendre en compte les demandes des Saint-Jeannais concernant la sécurité. C'est ainsi qu'au cours du premier semestre de cette nouvelle année, des travaux d'aménagement vont être entrepris chemin de Champfeuillet, afin de sécuriser l'insertion des véhicules sur la RD 592 et permettre aux élèves qui prennent le bus de pouvoir se déplacer en toute sécurité par des abords aménagés. Depuis notre prise de fonction, nous travaillons sur ce dossier, en partenariat avec le conseil départemental, la préfecture et la mairie de Moirans. Les riverains vont enfin pouvoir bénéficier d'aménagements, qu'ils demandent depuis plus de 10 ans maintenant. Merci à la municipalité de Moirans, qui, après avoir accepté qu'une partie des aménagements soient faits sur sa commune, a décidé de les prendre à sa charge.

Ce seront aussi les aménagements piétons des Nugues, du Trincon, de Monteuil qui devraient être menés, la sécurité routière en général étant une de nos préoccupations principales et permanentes. Concrétisation des objectifs donc et constance dans notre méthode : mon équipe et moi-même aimons le contact. Nous aimons nous enrichir des échanges que nous avons avec vous. Si notre projet pour la commune est le **vivre ensemble, faire ensemble** est notre méthode de travail. Cela va continuer et nous ne changerons pas ! La concertation sera toujours de mise en 2018 !

D'autres sujets seront aussi à l'étude : l'aménagement d'un skate park et de jeux pour enfants qui devra renforcer les liens entre le village et la Patinière et qui pourra mobiliser notre nouveau conseil municipal des enfants, la modernisation des panneaux d'information, la rénovation du site internet de la commune... Tous ces projets seront mis en œuvre avec l'objectif de ne pas dépenser plus que nécessaire. Des demandes de subventions ont été faites dans les différentes instances concernées. Nous travaillons donc avec nos partenaires publics que nous remercions de leur écoute, qu'il s'agisse du Conseil départemental, du Pays Voironnais, de la CAF ou de l'Etat, et nous attendons des réponses favorables.

Gérer une commune, c'est prévoir et



Remise de l'Insigne de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à Gaëtan Valvo

c'est maîtriser nos dépenses tout en restant attentif au maintien de la qualité du service que l'on vous doit.

L'exercice sera difficile, voire très difficile. Par exemple, les dotations de l'Etat vont baisser d'une manière drastique et mettre en danger toutes les collectivités locales ces prochaines années. Mais nous avons déjà prouvé notre gestion sérieuse, par exemple nous n'avons pas augmenté les impôts des Saint-Jeannais, comme l'ont fait d'autres communes, lors des transferts de compétence au Pays Voironnais, mais au contraire nous les avons baissés. Nous nous sommes dotés d'un Plan Pluriannuel d'Investissement pour mieux piloter notre gestion. Les taux d'impôts à Saint-Jean n'augmenteront pas, malgré les décisions prises par le gouvernement et qui vont nous impacter très fortement jusqu'à 2020 au moins.

une année anniversaire

Enfin, 2018 sera placée sous le symbole de la fête et du souvenir : nous fêterons en effet cette année les 20 ans du jumelage avec nos amis italiens de Frossasco. Un comité d'organisation s'est mis en place ; je sais qu'il travaille à proposer à tous les Saint-Jeannais des animations pour célébrer cet anniversaire, qui sera célébré lors de la Fête de la Saint-Jean.

Ce sera aussi le souvenir de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale. Nous célébrerons en effet le 100^e anniversaire de la fin de ce tragique événement. Outre une exposition, ouverte à tous et aux écoles ; une pièce de théâtre sera proposée mettant en avant les *"femmes de l'ombre"* qui ont œuvré discrètement contre l'ennemi ; des lettres de poilus seront lues. D'autres manifestations sont en cours de bouclage.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le bilan et l'engagement que je souhaite prendre devant vous, aujourd'hui, après un peu plus de 3 ans de mandat.

Cet engagement ne serait pas possible si je ne pouvais m'appuyer sur une équipe remarquable, une majorité municipale engagée et un groupe d'adjoints et de conseiller délégué véritables chevilles ouvrières de ces réalisations et de ces projets : merci à Michel Delmas, Patricia Rouveyre, Alain Auria, Sandrine Moncho, François Pernoud, Didier Kioulou, Vincent Gensburger et un grand merci aussi à tous les conseillers municipaux de la majorité pour leur investissement dans tous ces projets. Je remercie aussi les élus de l'opposition, pour les échanges constructifs que l'on peut avoir et leur participation aux différents groupes de travail.

Mesdames et Messieurs, au nom de cette équipe, je vous présente, ainsi qu'à l'ensemble des Saint-Jeannais mes meilleurs vœux, les plus sincères ; des vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Je vous souhaite la réalisation de vos projets avec à la clef la réussite dans votre vie privée et professionnelle.

Je voudrais terminer par une citation de Voltaire, prise dans son *"Traité sur la tolérance"* publié en 1763, qui dit :

"la discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède".

J'aime cette phrase, d'abord parce qu'elle me semble vraie, et surtout parce qu'elle résume très bien comment mon équipe et moi-même fonctionnons depuis mai 2014.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Le Conseil Municipal des Enfants

Nous voulions donner la parole aux enfants de l'école ; dès la rentrée de septembre 2017, nous avons donc commencé à mettre en place le Conseil Municipal des Enfants (CME).

La première démarche a été de déterminer à quels enfants nous nous adressions, et comment les contacter. Nous avons donc rencontré les directeurs des deux écoles de la commune, qui ont répondu favorablement à notre demande.

Nous avons alors pu officialiser ce projet par une **délibération au Conseil Municipal du 28 septembre 2017**.

Ceci fait, nous sommes allés expliquer notre projet dans les classes. Quelques conseillers municipaux sont allés tout d'abord rencontrer les CM1 et CM2, pour leur dire comment fonctionne un Conseil Municipal, ce qu'on y fait, et leur demander de réfléchir à leur éventuelle candidature...

SEPTEMBRE 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30





Quelques affiches de la campagne

Nous avons eu le grand plaisir de recevoir 21 candidatures, bien réparties (voir l'encadré "règlement intérieur"). Les enfants ont été aidés pour définir leur programme, préparer une affiche électorale et leur discours pendant que les conseillers municipaux continuaient en expliquant aux plus jeunes (du CP au CE2) qu'ils allaient devoir voter.

Enfin, **lundi 11 décembre**, tous les enfants des deux écoles sont venus, classe par classe, dans la salle du Conseil à la Mairie, présenter leur carte d'électeur et choisir leurs candidats. (Notons au passage que nous ne pouvons pas identifier les enfants qui ne sont pas scolarisés à Saint-Jean-de-Moirans : nous les avons invités à se faire connaître pour pouvoir participer à l'élection, mais personne ne s'est manifesté !)

En fin de journée, après des calculs compliqués pour respecter la parité, la représentation des deux écoles et la répartition entre les CM1 et CM2, nous avons obtenu la liste des 12 enfants élus.

Cette étape passée avec succès, le travail ne fait que commencer ! Les élus se sont donc réunis une première fois le mardi 19 décembre. Madame Béthune, Maire de la commune, a présidé ce premier Conseil Municipal des Enfants, leur rappelant la façon de travailler ensemble (les enfants doivent être assidus et ponctuels, faire preuve d'écoute et de respect envers leurs camarades...).

Nous leur avons remis l'écharpe tricolore, symbole de leur nouvelle fonction, et une pochette pour ranger leurs documents de travail. Après avoir

LES 12 ENFANTS ÉLUS

Adèle Drouard
Clémence Dupasquier
Arthur Garon-Bostvironnois
Alia Le Goff
Ethan Le Metayer
Khemis Mimoun
Gaspard Rajon
Lana Rigaud-Pieritz
Kelyan Roux
Méloé Schiavon
Melvyn Semino
Anaëlle Sourrouille



Parole à



La première commission s'est tenue fin janvier

rappelé les actions qui leur tiennent à cœur, les enfants se sont répartis dans 3 commissions :

Commission Sécurité (la sécurité dans le village, la sécurité des piétons, l'aménagement de pistes cyclables) ;

Commission Loisirs (ludothèque, skate-park, city-stade, bar à jeux, cinéma de plein air et jeux dans le square du clocher) ;

Commission Nature (Espaces verts, ferme pédagogique et installation de lampadaires à énergie solaire).

Les enfants qui étaient candidats mais qui n'ont pas été élus ont été invités à se joindre à la commission de leur choix, ce que six d'entre eux ont accepté en venant travailler sur les projets de leur camarades lors de la première réunion des commissions qui s'est tenue fin janvier.

Basé sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le règlement intérieur rappelle les objectifs du CME :

- ▶ Prendre en compte la parole des enfants,
- ▶ Permettre le dialogue entre les enfants et les élus locaux,
- ▶ Développer les relations intergénérationnelles,
- ▶ Permettre aux enfants de participer à la vie de leur commune, en leur donnant la possibilité d'agir pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets.
- ▶ Les initier au civisme et à la citoyenneté.

Les enfants qui sont élus représentent les deux écoles, proportionnellement au nombre d'enfants saint-jeannais accueillis ; il y a 6 garçons et 6 filles, 6 CM1 et 6 CM2 ; ils sont élus jusqu'à la fin de leur CM2. Ils se réunissent environ 3 fois dans l'année en Conseil Municipal des Enfants, et environ une fois par mois en commissions. Quand un projet est suffisamment avancé pour être présenté, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal



Françoise Rey

Conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Enfants

Des idées, de l'écoute, de la motivation : toutes les conditions sont réunies pour faire du bon travail !



Michel Paquier

Conseiller municipal en charge du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est voter et être élu. C'est s'investir, choisir, porter un projet. C'est pour eux, n'en doutant pas, grandir à l'école de la vie publique et de la citoyenneté.



Lors de la cérémonie des vœux, presque tous les enfants du CME étaient présents (bien que ce soit encore les vacances scolaires) ; ils ont profité de cet événement pour se présenter à la population saint-jeannaise.

Des rythmes scolaires pensés et maîtrisés

un gage de réussite pour nos enfants

Le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, laisse le choix aux communes de rester à 4,5 jours de classe ou de repasser à 4 jours. Or, notre nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT), a été validé par les services de l'État jusqu'en 2020. De ce fait, mais aussi parce que 5 matinées de classe nous semblent permettre un meilleur développement de l'enfant, nous souhaitons continuer avec l'organisation actuellement en vigueur. Cependant, afin de mieux faire partager cette importante question de l'organisation scolaire en nous appuyant sur des éléments concrets et factuels et non sur des ressentis, l'information sera poursuivie et renforcée. Nous serons entourés par des personnes compétentes et des temps d'échanges pour les parents et tous les partenaires de l'école seront organisés.

EN CHIFFRES

- ▶ **307 enfants inscrits à l'école**
- ▶ **245 qui participent aux activités péri-éducatives**



Poursuivre la réflexion sur les rythmes scolaires par la concertation....

Depuis quelques années, notre commune s'est particulièrement investie dans la mise en place d'activités péri éducatives organisées dans le cadre d'une semaine scolaire de neuf demi-journées. Cet investissement a permis la validation pour l'année scolaire en cours de notre projet éducatif territorial (PEDT) et en conséquence d'obtenir les aides financières correspondantes de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales. Selon les documents du ministère de l'Éducation, ce PEDT est de nature notamment à favoriser la réussite scolaire des enfants, l'attractivité de notre territoire, l'implication des familles, le développement de la vie associative culturelle et sportive, le partage des valeurs de la République et du "vivre ensemble", le développement de l'emploi, etc. Il serait singulièrement irresponsable de renoncer sans y réfléchir à autant de vertus ! Cependant, il nous a semblé nécessaire de

mieux informer sur ces questions : la démocratie, surtout quand elle se veut participative, doit se garder de toute démagogie.

C'est en ce sens que nous avons par exemple invité les parents d'élèves élus à une soirée d'information le 18 janvier dernier autour de Pascal Mercier, consultant pour l'Éducation Inclusive et expert auprès de l'École Supérieure de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche.

..... en s'appuyant sur la recherche sur les apprentissages

En première analyse, en retenant simplement quelques résultats scientifiques éprouvés combinés à quelques principes de bon sens, plusieurs observations peuvent être formulées :

Les opinions développées sur la question des rythmes scolaires ne prennent généralement pas en compte le sujet essentiel : l'amélioration de la réussite des élèves et du bien-être des enfants.

Par exemple, pendant longtemps, les autorités religieuses ont obtenu que le mercredi soit réservé à la catéchèse. Dès lors la semaine scolaire de cinq jours devait comprendre le samedi matin. Ceux qui alors militaient pour une semaine de quatre jours voulaient surtout "libérer" le week-end en raison notamment d'impératif de loisirs ou d'obligations liées notamment au développement des familles recomposées. Lorsqu'il fut possible de faire classe le mercredi et de libérer le samedi, on entendit certains enseignants regretter de ne plus avoir la "coupure" du milieu de semaine. Ils trouvèrent curieusement l'appui de certains parents d'élèves, jugeant cette organisation fatigante pour les enfants, et réclamant paradoxalement, dans le même temps, des modes de garde pour le mercredi. Bref, les opinions développées sur la question des rythmes scolaires sont très souvent des compilations d'intérêts particuliers, certes légitimes, mais éloignées du sujet principal.

Il est avéré que l'attention des élèves est bien plus grande le matin. Or, la semaine de 4 jours ce ne sont que 4 matinées. La semaine de 4,5 jours permet de ménager pour une année scolaire environ 36 matinées supplémentaires soit autant de "plages de forte attention" favorables aux apprentissages fondamentaux et particulièrement profitables aux élèves en difficulté.

La semaine de 4 jours ramène l'année scolaire à 144 jours de classe. Tous les autres pays ont plus de jours de classe (Italie environ 165 ; Autriche 180 ; Allemagne et Royaume Uni 190 ; Japon et Danemark 200).

La durée journalière de classe serait de

6 heures dans le cadre de la semaine de 4 jours alors que la moyenne des pays de l'OCDE est d'à peine plus de 4 heures.

La semaine de quatre jours et demi, c'est mettre en avant l'intérêt de l'enfant

Pour cet ensemble de raisons, il nous a semblé important de ne pas renoncer à la semaine scolaire de 4,5 jours, assortie des activités péri-éducatives que nous connaissons.

Outre ces considérations, la question de l'organisation scolaire justifie aussi de réfléchir à la méthode de prise de décision. Après tout, pourquoi ne pas procéder à un sondage, à une consultation des usagers et s'en remettre à la majorité des opinions exprimées ? Ce serait méconnaître le statut de notre Ecole Républicaine ! Rappelons quelques passages du discours de CONDORCET à l'Assemblée législative les 20 et 21 avril 1792, présentant son rapport et projet de décret relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique :

"Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; (...) établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi. Tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice."

En pleine Révolution française sont ainsi posées les bases de notre instruction publique laïque et obligatoire. Elle per-

Parole à



Patricia Rouveyre

2^e adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation

Depuis quatre ans, la municipalité s'est fortement investie dans la nouvelle organisation du temps scolaire, avant tout parce que nous avons la conviction d'œuvrer dans l'intérêt des enfants. Lorsque l'on parle de rythmes scolaires, il faut mettre l'enfant au centre. Toujours.

met à chacun d'exercer ses droits en conscience, de consentir à ses devoirs de manière éclairée, bref de devenir pleinement citoyen. L'Ecole n'est donc pas un service, l'élève n'est pas un usager ! L'Ecole est une institution dans laquelle et par laquelle l'élève accède progressivement à la citoyenneté pleine et entière.

Nous considérons dès lors que les décisions concernant l'Ecole ne se résument pas à un sondage, à une consultation populaire, à une opinion majoritaire. Il s'agit de définir un élément fondamental de l'intérêt général fondateur de notre pacte républicain. C'est pourquoi nous sommes particulièrement vigilants à ce que nos décisions soient aussi dégagées que possible des corporatismes et des intérêts particuliers.

Le Football Club La Sure :

Transmettre les valeurs du football

Issu de la fusion, en juin 1999, de trois clubs des communes de Saint-Jean-De-Moirans (le Football Club Saint-Jeannais), de Coublevie (Coublevie Olympic Club) et de la Buisse (Union Sportive La Buisse), le FC La Sure va bientôt fêter ses 20 ans.

Le club a toujours mis en avant une politique de jeunes avec un encadrement de qualité. Pour cela, les futurs éducateurs et responsables d'équipes participent régulièrement aux formations réalisées par le District de football de l'Isère. Pour en arriver là, le club a toujours eu en place des équipes dirigeantes généreuses et motivées, soucieuses d'apporter les meilleures conditions pour la pratique du football. Le club entretient de très bonnes relations avec les mairies respectives qui lui permettent de pouvoir utiliser les installations mises à sa disposition. En octobre 2013, elles ont réalisé et mis à disposition du club un terrain synthétique éclairé sur le site de la Dalmassière à Coublevie, financé à parts égales entre les trois communes. Cela permet au club de pérenniser les effectifs et de transmettre à tous ces jeunes les valeurs pour lesquelles il est fortement impliqué.

En effet depuis trois saisons, le FC La Sure est engagé dans un Programme Educatif Fédéral qui vise à inculquer aux jeunes licenciés les valeurs du football qui sont : **plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité.**

Dans le cadre de ce programme (PEF), le club a proposé différents thèmes

Les dirigeants

Président : **Michel Arphant** - Trésorière : **Valérie Ducros**
 Trésorière adjointe : **Celine Rival** - Secrétaire : **Nathalie Anghinolfi**
 Correspondant : **Bruno Jourdain** - Site Internet : **Grégory Vazquez**
 Intendance / Achats : **Bruno Jourdain**
 Relations mairies : **Guy Chassigneu** (Saint-Jean-de-Moirans),
Freddy Di Chiaro (La Buisse) et **Christophe Rival** (Coublevie)
 Membres du comité directeur : **Frédéric Courthial, Lionel Trouilloud**



lors de réunions à l'ensemble des licencié(e)s, éducateurs et parents : l'arbitrage, la diététique, l'eau...

Aujourd'hui le club c'est plus de 250 licenciés(es), des équipes dans toutes les catégories (sauf U17). De nombreux jeunes dans le football d'animation, plusieurs équipes (U6 à U9), 2 équipes (U10 à U11), 2 équipes (U13), 1 équipe (U15), 1 équipe (U19), 2 équipes seniors masculin et 1 équipe seniors féminine. Toutes les équipes participent aux différents plateaux, championnats et coupes organisés par le district de l'Isère de football.

Pour fonctionner, le club organise tout au long de la saison différentes manifestations (édition d'un calendrier, Concours de Pétanque, de Belote, Tombola, matinée Huîtres, Tournois, Fête du club, Fête de la Saint-Jean avec réalisation et vente de tartes aux cerises).

Pour suivre les actualités du club :

www.fclasure.fr

Parole à



Alain Auria

3^e adjoint chargé du vivre ensemble et de la vie associative

A Saint-Jean, quand on évoque le FC La Sure, on pense immédiatement football et on imagine Guy Chassigneu crampons aux pieds, car depuis 20 ans il participe à la vie du club et est à l'origine, avec d'autres, de la fusion des 3 clubs.

Nous, élus, sommes heureux et rassurés de savoir que des hommes comme Guy dirigent nos clubs. Les valeurs humaines qu'il draine sont un gage de réussite. Tant qu'il y aura des animateurs comme lui, le FC La Sure peut être assuré que les parents viendront lui confier leur enfant. Notre espoir est que ces parents rejoignent les équipes de bénévoles pour que le Vivre Ensemble reste au cœur des préoccupations des dirigeants.

Dans les services municipaux....

Ecologie et solidarité en actes !

Il se trouve beaucoup de monde pour affirmer de grands principes en faveur de l'écologie et de la solidarité. Mais les réalisations sont parfois difficiles à concrétiser, que ce soit par manque de courage ou d'imagination. En confiant le recyclage de ses vieux papiers à l'entreprise d'insertion ELISE, la mairie de Saint-Jean-de-Moirans entend donner corps à son engagement en faveur du développement durable et de l'emploi des personnes en difficulté.

Depuis juillet 2017, la mairie a mis en place une collecte des vieux papiers à l'école et depuis janvier 2018 dans les services municipaux. Des corbeilles de tri sont donc disposées dans chaque bureau et dans chaque classe de l'école publique et un container est à disposition de l'ensemble des agents municipaux et des écoles. Un ramassage est prévu tous les 15 jours. La participation financière de la commune est de 1140 € annuels mais 912 € sont déduits de cette somme au titre de la contribution à l'emploi de personnes handicapées. Il ne reste donc qu'à peine plus de 200 € par an à la charge du budget communal. Car l'originalité de la démarche est d'avoir confié la collecte et le recyclage de ces vieux papiers à ELISE.

Non, ELISE n'est pas une employée nouvelle ! C'est une entreprise née en

1997, titulaire d'un agrément Entreprise Adaptée ou Entreprise d'Insertion. Ainsi, les effectifs d'ELISE sont essentiellement constitués de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. Pour enrichir leurs compétences, ELISE a développé un programme complet de formation et d'accompagnement.

Outre cet engagement solidaire et social, il s'agit également de promouvoir activement la protection de l'environnement, notamment auprès des écoliers. Ainsi, chaque élève de l'école publique trie les papiers qu'il jette dans les bacs prévus à cet effet et les plus grands (CM1 ou CM2) participent à la mise en container.

En privilégiant le recyclage et en évitant l'incinération d'une grande partie des déchets, cette démarche participe à la réduction de la pollution atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles.

Par exemple, la fabrication d'une tonne de papier recyclé permet d'économiser 23 m³ d'eau, 5 000 kw/h d'électricité, 300 kg de dioxyde de carbone et d'épargner 17 arbres.

Ce dispositif s'inscrit dans une action globale de la commune en faveur de la protection de l'environnement, renforcée par exemple récemment par le changement de photocopieurs, labellisés Cop 21 et 22, fonctionnant à l'encre



© Elise

EN CHIFFRES

- ▶ **114 kg de papiers collectés en Mairie du 01/10 au 31/12 2017, soit :**
- ▶ **34 kg de CO non rejetés**
- ▶ **570 Kwh non utilisés**
- ▶ **2622 litres d'eau économisés**
- ▶ **2,7 heures de travail pour une personne en situation de handicap**

à froid, non polluante et non toxique (pas d'inhalation pour les utilisateurs).

Bien évidemment, ce principe de collecte et de recyclage ne trouve sa pleine efficacité que grâce à l'implication des agents municipaux et des enseignants de l'école publique. Nous saluons ici leur engagement dans cette démarche de citoyenneté au travail.



© Elise

Des panneaux solaires sur l'école

Vous avez sans doute constaté que, lors des vacances d'hiver, des panneaux solaires ont trouvé leur place sur le toit de l'école maternelle de notre village. Retour sur cette installation qui s'inscrit dans une démarche environnementale bien-sûr mais également pédagogique.

Un partenariat avec une société locale

La Commune a été contactée par la société Buxia Energie, dont le siège social est à La Buisse. Cette entreprise, née en décembre 2015, a pour associés des citoyens, des associations, des entreprises et des municipalités, dont celle de La Buisse. La gouvernance en est coopérative, chaque associé disposant

d'une voix. Mi-décembre 2017, elle a accueilli son centième actionnaire. Le but n'est pas de distribuer des bénéfices, mais de les réinvestir. L'objet est la production d'énergie à partir de ressources renouvelables, prioritairement dans le Pays Voironnais, en privilégiant le travail avec les entreprises locales.

Une convention de mise à disposition du toit de l'école maternelle

Par délibération du 30 juin 2017, le Conseil Municipal a donné son accord, à l'unanimité, pour permettre à Buxia Energie de financer et d'installer un système de production d'électricité photovoltaïque sur le toit de l'école maternelle, afin de profiter de son ensoleillement. La vente d'électricité sera faite au profit de Buxia Energie, afin qu'elle puisse d'une part en rembourser le coût et la maintenance, mais également

réaliser d'autres investissements. Une convention de mise à disposition du toit a été signée, avec paiement à la commune d'une redevance annuelle d'1% sur la facture de vente de l'électricité.

183 m² de panneaux

La société Lumensol de Rives s'est chargée du détuilage, avant la pose du tôle-bac d'étanchéité et celle de 183 m² de panneaux solaires. La production d'électricité attendue est de 36 kW en crête.

Une démarche écologique mais également pédagogique

Le choix de l'école pour cette installation a été fait afin d'enrichir ce projet d'un volet pédagogique. Cette installation donnera lieu à des explications aux enfants, intrigués par la présence de ces panneaux, et, surtout, un compteur





a été installé, dans la cour de l'école, permettant aux enfants de voir, en temps réel, la production d'électricité de la centrale solaire. L'occasion de sensibiliser les enfants aux énergies renouvelables afin de préparer ensemble leur futur.

Bientôt l'inauguration

Nous préparons une inauguration qui permettra à ceux que cela intéresse de voir l'installation au plus près et d'avoir toutes les explications. Elle devrait avoir lieu le 28 avril à 16h30, lors des journées de l'environnement.

En parlant de toit...

Pigeon-vole !

Certains s'étonnent de voir sur les toits de l'école et de la mairie de curieux volatiles. Au bout de leur fil et de leur baguette flexible, deux "drôles d'oiseaux" sont en effet entrés en fonction récemment. Avec courage et abnégation, ces bestioles originales ont entamé leur lutte contre les pigeons.

Car, si les pigeons font partie du charme de Venise, il n'en va pas de même à Saint-Jean où ils constituent une véritable nuisance. La colonie de pigeons qui avait élu domicile sur les toits de l'école et de la mairie avait la fâcheuse habitude de laisser une quantité importante de fientes sur les espaces publics. Après avoir tenté de lutter contre la pré-

sence permanente des pigeons, avec plus ou moins d'efficacité, par la pose de filets ou de différents ustensiles, nous expérimentons actuellement deux "effaroucheurs", sorte de cerf-volant sur lesquels le dessin de rapaces est censé éloigner les pigeons.

Pour le moment, nos deux collaborateurs remplissent leur office et la colonie de pigeons s'est éloignée, probablement effrayée par ces deux aigles artificiels. Afin d'éviter un éventuel retour des nuisances occasionnées, il est demandé à chacun, en cas de rencontre de pigeons, de ne pas leur dévoiler le subterfuge et surtout de ne pas les nourrir.



Voir sans être vu



Dans le cadre de l'aménagement de la mare du Pré Billoud, une cabane d'observation a trouvé sa place, sur les bords.

A l'abri des regards des batraciens et autres occupants de la mare et de ses alentours, elle permettra à chacun d'observer la nature sans la déranger.

Un peu de patience et de silence, et le spectacle s'offrira à vous.

Prospective, pragmatisme et orientation politique

Au moment où de nombreux villages se battent pour conserver *"leur"* école publique, Saint-Jean-de-Moirans pourrait au contraire voir son école s'agrandir d'une classe. C'est une belle satisfaction qui traduit le dynamisme de notre commune et notre engagement en faveur de l'accueil maîtrisé de nouveaux habitants au sein d'une communauté de vie équilibrée et solidaire.

Pourtant, cette satisfaction est ternie en raison de difficultés qui se révèlent concernant les infrastructures scolaires. Alors que l'école a été restructurée il y a à peine cinq ans avec la destruction de l'ancien bâtiment de *"l'école des filles"*, la construction de trois salles, l'extension de la cantine, nous manquons déjà de locaux scolaires pour accueillir cette nouvelle classe en projet. Plus de 745 000 euros dépensés il y a moins de cinq ans pour en arriver à ce constat ! Sans compter les dépenses

Pourtant, dans ce contexte, même si nous ne voulons pas nous attarder trop sur le passé, il nous semble utile de rappeler que d'autres solutions étaient possibles pour restructurer l'école. En effet, si les locaux scolaires sont une compétence communale importante, ils ne peuvent être envisagés que dans le cadre plus large des évolutions démographiques de notre commune. De nombreux paramètres doivent dès lors être pris en compte : structure des ménages, proportion de logements locatifs, taux de rotation dans les logements, comportement des propriétaires, projets d'implantations d'activités industrielles ou commerciales, évolution des caractéristiques foncières, niveau de maîtrise des espaces constructibles, etc. Cette énumération rapide indique à quel point l'exercice de prévision est délicat et relève de professionnels qualifiés. C'est pourquoi, à la lumière

de cette *"mésaventure"* de l'École, nous avons confié à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), une mission de prospective démographique de Saint-Jean-de-Moirans à l'horizon des 20 prochaines années. Les résultats de cette mission seront exploités afin notamment d'éclairer nos choix concernant notre future stratégie immobilière en matière de locaux scolaires.

Dans le cadre de la dernière campagne municipale, avec d'autres citoyens qui avaient contesté la démolition devant le tribunal administratif, nous nous étions élevés contre la destruction du beau bâtiment de *"l'école publique de filles"* dont l'architecture faisait écho au bâtiment de la mairie. Ce bâtiment présentait également une haute valeur symbolique puisqu'il témoignait de la volonté des anciennes équipes muni-

cipales d'investir pour permettre aux filles d'accéder à l'Instruction Publique. On mesure aujourd'hui combien il présentait aussi un intérêt très pratique compte tenu des surfaces utiles qu'il aurait permis d'aménager pour accueillir les locaux scolaires qui nous font aujourd'hui défaut.

Alors pourquoi avoir choisi, il y a quelques années, cette réalisation minimaliste de trois petites classes pour notre École communale ? Nous osons espérer qu'il ne s'agissait pas alors d'une volonté délibérée de contourner les moyens accordés à l'École Publique. Quoiqu'il en soit, nous affirmons ici qu'il n'y a pas de prospective, pas de stratégie, pas de *"bon sens"* sans un fondement politique explicite est solide. Le nôtre, fait des valeurs républicaines, laïques, émancipatrices et solidaires, ne nous aurait sans aucun doute pas conduits à négliger de la sorte l'École Publique.



L'ancienne école des filles

que nous avons engagées plus récemment pour réorganiser la cuisine et les sanitaires du restaurant scolaire afin d'accueillir les élèves supplémentaires, ce qui, bien que prévisible, n'avait pas été prévu.

Certes, l'exercice de prévision des effectifs scolaires n'est pas facile, et les informations disponibles au moment de décider cette restructuration des écoles ne permettaient peut-être pas d'anticiper cette croissance des effectifs. Mais aujourd'hui, pour notre équipe municipale, il n'est pas question de prospective à moyen et long terme permettant de replacer notre village dans le contexte européen et international, pour reprendre un souhait exprimé un jour par un conseiller municipal d'opposition. Nous n'avons que notre pragmatisme et notre bon sens pour que, lors de la prochaine rentrée scolaire, cette classe ouvre dans de bonnes conditions. Nous ne doutons pas d'y parvenir.

Jérôme Chiaverini nouveau conseiller municipal de Saint Jean de Moirans succède à Serge Buisson qui se retire.



Jérôme : Serge, peux tu nous expliquer pourquoi tu as démissionné début mars ? Ce qui m'amène à te succéder comme conseiller municipal.

Serge : Plusieurs raisons à cela, dont la principale est liée à des raisons et engagements personnels et professionnels. Par ailleurs, cela commence à faire un bon nombre d'années que je suis engagé au service de la commune de Saint Jean de Moirans en tant que conseiller municipal, adjoint et Conseiller Communautaire au Pays Voironnais de 2008 à 2014 représentant Saint Jean de Moirans. Il est grand temps de laisser la place et surtout à des plus jeunes. Il faut savoir se retirer sereinement, avec la simple satisfaction d'avoir essayé d'apporter chaque jour à la collectivité sa vision du développement du territoire, son écoute des habitants, associés à une bonne dose d'enthousiasme. Je reste encore impliqué au service de notre territoire à deux niveaux. Tout d'abord je suis encore Président de l'Association Stop Aux Nuisances, essentiellement dédiée aux problèmes des nuisances causées par l'autoroute A48 sur notre commune. J'espère que nous pourrions rapidement constater des avancées et réalisations. Mon deuxième engagement, à la demande du Président et du 1^{er} Vice Président du Pays Voironnais, est celui de Président de l'Association des Utilisateurs du Campus La Brunerie (ex Creps) pour apporter mon expérience et mon réseau au service du développement économique de ce site unique.

Et toi Jérôme quelles sont les motivations qui t'amènent à accepter le poste de conseiller municipal ?

Jérôme : Saint Jeannais depuis 2009, j'ai commencé à découvrir la vie communale avec la scolarité de mes 3 enfants à l'école Vendémiaire, la vie associative sportive et diverses manifestations de notre village, des fêtes de

voisinage... En 2014, aux dernières élections, c'est tout naturellement que j'ai eu envie de rejoindre une liste électorale. Les résultats des élections ont fait que je n'ai pas été dans les 5 élus de notre liste. Mais j'ai continué à assister aux réunions, notamment celles de préparation du conseil municipal où les opinions de chacun sont prises en compte avant les votes des élus d'opposition. Et Serge, lorsque tu nous as annoncé que tu partais, j'étais le suivant sur la liste et bien que ton départ nous ait tous attristés, j'ai été heureux d'avoir la possibilité, à 45 ans, de m'investir dans ma commune.

Serge : Cher Jérôme, comme je savais que tu étais le suivant sur notre liste, cela a conforté ma décision tant j'apprécie tes qualités humaines, les valeurs qui t'animent et ton fort engagement professionnel. Autant de valeurs fondamentales pour être un bon élu municipal à l'écoute de la population.

Jérôme : Effectivement, on se rejoint sur ce point : dans un village comme St Jean, même en étant dans l'opposition, il faut savoir ne pas faire de politique sur certains sujets, quitte à soutenir les décisions de la majorité si elles sont en faveur des St Jeannais. D'autres fois, il faut savoir s'opposer et alerter, c'est aussi notre rôle, mais toujours dans un but constructif et démocratique.

Serge : D'autre part, je crois que tu as déjà été conseiller municipal dans une autre commune du Pays Voironnais ?

Jérôme : Et oui j'ai déjà exercé un mandat d'élu sur la commune de Charavines comme conseiller municipal et élu communautaire en 2008.

Serge : Et professionnellement, peux tu nous rappeler ton parcours professionnel ?

Jérôme : En quelques mots, je suis infirmier depuis 1996. En 1997, après mon service national, je débute ma carrière aux Urgences et SAMU de Voiron. En 2001, j'intègre le SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours de L'Isère en tant qu'infirmier sapeur pompier professionnel. En 2014, je crée avec 2 associés un cabinet infirmier de nuit sur le Pays Voironnais pour offrir des soins 24h/24h à la population et favoriser le maintien à domicile. Aujourd'hui, ce sont 8 infirmiers qui assurent des soins dans le créneau horaire de 20 h à 6 h à la population dans notre agglomération. J'ai gardé mon activité de pompier à mi-temps durant ces 3 dernières années et aujourd'hui, j'ai réintégré un nouveau poste au sein du SDIS.

Serge : Bon courage et bonne implication au service de notre village qui est à un tournant de son développement.

Par ailleurs et comme toujours, Marie Cécile Marillat, Dominique Garcin, Magali Rieubon, Jacinthe Bianchi et Jérôme Chiaverini vos Conseillers Municipaux d'opposition, demeurent à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous contacter.

Questionnaire commun



Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

De gauche à droite :

Ludovic Reuchsel (LR) : Coordinateur du pôle animation, périscolaire et vie associative de la mairie

Brigitte Zwiryk (BZ) : Conseillère municipale

Eric Ponti (EP) : Conseiller municipal

Présentez-vous en trois lignes maximum :

LR : 42 ans - un fils de 7 ans, éducateur Sportif Territorial , à Saint-Jean-de-Moirans depuis 2004

BZ : 2 enfants, 3 petits enfants, un métier qui me maintient en forme. Comme cela, je ne m'ennuie pas.

EP : Marié, 2 enfants, employé de CHU de Grenoble et Saint-Jeannais d'adoption

Si vous étiez un animal :

LR : un lion

BZ : une hirondelle

EP : un ours

Proverbe que vous aimez ?

LR : Mieux vaut perdre une fois 8 à 0 que 8 fois 1 à 0.

BZ : Ne pas remettre à demain ce que je peux faire le jour-même.

EP : Le bonheur ne s'acquiert pas, il ne réside pas dans les apparences, chacun d'entre nous le construit à chaque instant de sa vie avec son cœur.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

LR : hélicoptère

BZ : hébergement

EP : histoire

La qualité que vous détestez ?

LR : charismatique

BZ : la perfection

EP : l'exigence

Le défaut que vous préférez ?

LR : l'obstination

BZ : la gourmandise

EP : la timidité

Quel est votre film préféré ?

LR : Les évadés

BZ : Le mur de l'Atlantic

EP : Titanic

Le mot que vous détestez ?

LR : dramatique

BZ : urgent

EP : putain

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

LR : charpentier

BZ : huissier

EP : travail à la chaîne

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

LR : Pierre de Coubertin

BZ : Sophie Marceau

EP : L'Abbé Pierre

Quelle est votre drogue favorite ?

LR : le sport

BZ : la lecture

EP : les jeux vidéo

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

LR : la naissance de mon fils

BZ : l'élection de Donald Trump

EP : les attentats de Paris

Votre pire cauchemar ?

LR : devenir aveugle

BZ : ne pas arriver à finir ce que j'ai entrepris.

EP : être étouffé

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

LR : un footing

BZ : rien

EP : une partie de cartes en ligne

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

LR : Jean-Jacques Goldman

BZ : Bernard Lavilliers

EP : Mylène Farmer

Votre juron favori ?

LR : Et merde

BZ : miel !

EP : putain

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

LR : Morgan Freeman

BZ : Tom Hanks

EP : Julia Roberts

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

LR : Je ralentis le temps.

BZ : Je redonne le sourire aux personnels de mon entreprise.

EP : Je ferai disparaître la violence sous toutes ses formes.

Si vous étiez un vêtement ?

LR : un short

BZ : une doudoune

EP : une doudoune

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

LR : le tiramisu

BZ : la tartiflette

EP : le tiramisu

A vous le mot de la fin ?

LR : Santé !

BZ : Certaines questions m'ont fait bien réfléchir. Merci au Petit Journal Saint Jeannais.

EP : Hasta la vista, baby

APÉRO LECTURE



EXPO D'ARTS



CÉRÉMONIE



Commémoration du 11 novembre

CÉRÉMONIE



Journée du souvenir des victimes de la déportation

LECTURE AVEC CHAUFFEUR



MARCHÉ DE NOËL



REPAS DES ANCIENS



ATELIER D'ÉCRITURE



avec l'auteur Alex Cousseau



Résultat de la photo mystère du n° 6

Voici les gagnants :

La **famille Lefebvre et Laurent Petit** ont reconnu dans la photo mystère du précédent numéro l'un des deux globes d'éclairage qui étaient en façade du bar Le Saint-Jeannais, déconstruit depuis.

Ils se sont donc vu remettre en mairie un petit cadeau, par Madame le Maire. Bravo à eux !



De gauche à droite: Laurence Béthune, Laurent Petit, Océane Lefebvre, Ghislaine Lefebvre, Noa Lefebvre et David Lefebvre.



erratum

Dans le Petit Journal Saint-Jeannais n°6, nous avons publié la photo ci-dessous, en hommage à Henri Budillon, qui apparaissait sur la photo. Nous avons omis de préciser que cette photo avait été prise, le 11 novembre 1984, lors de l'honorariat d'Antoine Veyron, qui a été maire de notre commune de 1959 à 1977, date à laquelle Robert Veyret, maire honoraire actuel, lui a succédé.

Vous pouvez reconnaître sur la photo les personnes suivantes (de gauche à droite) : Léon Guel (ancien Maire d'Izeaux), Pierre Barre (adjoint à Voiron), Gérard Berger (adjoint à l'animation), Maurice Raby (adjoint à l'urbanisme et aux travaux), Jean Allemand (conseiller municipal) Henri Budillon (1^{er} adjoint), Auguste Francillon (ancien maire de Vourey), Antoine Veyron (ancien maire), Lucie Veyron, son épouse, Pierre Laurent (ancien Maire de Saint-Jean),



Robert Veyret (maire de Saint-Jean à l'époque, notre maire honoraire actuellement) et Auguste Bouvier (ancien adjoint d'Antoine Veyron).

Nous présentons nos excuses aux familles des personnes qui n'étaient pas citées, et notamment à la famille d'Antoine Veyron dont c'était l'honorariat ce jour-là.

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
photo-mystere@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 15 avril 2018.**

Le gagnant sera désigné par tirage au sort. Il recevra un petit cadeau qui lui sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au 15 avril, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr